

Comité de pilotage Contrat Local de Santé (CLS) 14 Octobre 2022

Support de présentation 📄 : http://intranet.pays-stmalo.fr/fichiers/904_q2eF8r_support-copil-cls-14-octobre-2022.pdf

----- *Compte-rendu des échanges*

M. LURTON et M. LE GOFF accueillent et remercient les membres du Comité de pilotage.

- 2022 : mi-parcours du CLS (2020-2024). Un début marqué par la crise sanitaire mais néanmoins un programme d'actions qui avance et qui va poursuivre son déploiement avec le renforcement de l'équipe Santé. De nombreuses actions à déployer pour 2023, de belles perspectives.
- La journée CLS à Rennes du 13 septembre 2022 avait pour objectif de réunir les territoires engagés dans un CLS. Le CLS du Pays de Saint-Malo a témoigné sur l'action Radon qui est identifié comme « exemplaire » avec une belle campagne, le lien radon-tabac et la mobilisation des artisans du territoire. Des élus du territoire ont participé ce qui permet de témoigner de l'investissement des élu.es sur ce sujet.

1. Balayage du programme d'actions du CLS

Remarques formulées sur certaines actions :

AXE 1 : SANTE ENVIRONNEMENT

- Forum habitat
 - Mme LEPRIZE, indique que le budget alloué à cette action est limité et qu'un complément sera sûrement nécessaire.
- Action RADON :
 - Mme RONGERE rappelle que cette action a fait l'objet d'un croisement des thématiques radon / tabac dont l'association est particulièrement nocive. Seul le territoire du Pays de St-Malo avec un autre territoire situés en Corse l'ont fait, ce qui a été remarqué au niveau du Ministère de la Santé.

AXE 2 : VIVRE ENSEMBLE

- Violences Intra-familiales :
 - A noter le départ d'Annick BOIZARD, remplacée par Manuela ETIENNE à la coordination du réseau VIF du pays de Saint-Malo.
 - Hébergement d'urgence : Un travail est en cours pour envisager des solutions pour augmenter la capacité qui est en tension sur le territoire.
 - Une réflexion se déploie pour faciliter le dépôt de plainte à l'hôpital.

AXE 3 : PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE

- Prévention des addictions :
 - o Mme RONGERE insiste sur l'importance de l'action, et de la collaboration avec l'Education nationale.
- Consultations Jeunes Consommateurs :
 - o La réflexion suit son cours pour mettre en place d'autres CJC sur le territoire, les financements de l'ARS sont attendus pour déployer la CJC. Il est noté de voir comment ils peuvent être présents dans les établissements.
- Vaccination :
 - o Mme RONGERE rappelle qu'un travail plus précis est possible sur le papillomavirus -> lien avec le cancer. Comment aller plus loin ? Action de la CPAM pour aller vers les professionnel·les. Rappel de l'intérêt de collaborer avec les CPTS / DAC (Communautés Professionnelles en Territoire de Santé / Dispositif d'Appui à la Coordination)

AXE 4 : ACCES AUX SOINS

- Attractivité du territoire / accueil de nouveau professionnels de santé :
 - o M. LE GOFF estime que c'est un sujet premier / prégnant des CLS, même s'il est difficile et sensible.
- Temps d'information & Interconnaissance :
 - o Devrait se faire en partenariat avec CPTS / DAC : annonce de soirée d'informations sur des sujets précis (exemple : la détection et la prise en charge des situations préoccupantes)

AXE SOCLE

- Communication :
 - o Elle reste difficile à mettre en œuvre, y compris en interne. Aujourd'hui, tous domaines confondus il y a trop de communication ce qui noie la communication. Or, la santé peut facilement être appréhendée par le grand public.

GLOBAL

- M. LE GOFF rappelle l'intérêt de renforcer les collaborations avec les CPTS / DAC qui sont désormais mobilisés sur certaines actions qui pourraient être retirés du CLS au profit de nouvelles actions. Il est possible d'envisager une mise à jour du CLS à l'occasion de l'organisation d'une journée santé par exemple (programmée en juin 2023).

Rappel :

- CPTS : Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.
- DAC : Le Dispositif d'Appui à la Coordination est un interlocuteur unique qui a pour objectif de répondre aux demandes des professionnels libéraux sur un cas complexe.

2. Focus sur 3 actions réalisées dans le cadre du CLS

- Intervention Sociale en Commissariat et Gendarmerie - [Support de présentation](#) 
 - On constate une croissance importante de ce type de services puisqu'on est passé de 140 dispositifs comme celui-ci en 2018 à 420 aujourd'hui et le gouvernement a fait part de son souhait de poursuivre en ce sens.
 - Situation particulière ici : le territoire d'intervention le plus grand du département et la délocalisation de nombreuses permanences.
 - En milieu rural, c'est souvent encore plus compliqué pour les personnes de venir s'adresser à l'ISCG.
- Médiation en Santé - [Support de présentation](#) 
 - M. LE GOFF demande des précisions sur les modalités d'information auprès du public ciblé, notamment pour la journée santé précarité.
 - Les personnes repérées par des travailleurs sociaux reçoivent une invitation personnelle pour participer à cette journée santé. Généralement, les personnes ciblées ont souvent un médecin traitant mais ont du mal à aller vers les professionnels de santé.
 - Par ailleurs, la journée santé précarité est positive mais ne peut tout résoudre puisqu'elle aboutit souvent à une réorientation vers des professionnels de santé dont les délais d'attente sont importants (ophtalmo, dermato, psychiatrie, ...).
- Sensibilisation des élus
 - *Pas de remarque particulière.*

3. Focus sur 4 autres actions Santé en cours

- Précarité menstruelle :
 - Mme SIMON-LEMARIE rappelle l'installation de matériels de ce type dans les collèges. Cela se fait également pour les lycées avec l'appui de la Région et pour les étudiants sur le territoire de Saint-Malo Agglomération.
 - L'AIS 35 fait part de son intérêt pour rejoindre les structures partenaires de l'action.
- Cancer :
 - Mme GUERIN constate l'absence d'association de la MSA par rapport au CLS. Cela sera fait pour la suite de la démarche.
- Sport santé :
 - Mme RONGERE indique qu'il y a un projet de maison sport santé sur Dinard. La réponse à l'appel à projet ministériel est toujours en attente.
- « Explo santé » :
 - C'est un projet innovant dans le champ du développement des compétences psycho-sociales qui concerne uniquement les établissements publics. Aussi, il ressort l'importance de pouvoir agir également dans les écoles privées, puisque beaucoup de collectivités ont une convention avec l'OGEC.

4. Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)

- Mr. NUSS rappelle l'importance de faire le lien avec le Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM)
- Mr. LURTON évoque les difficultés rencontrées concernant le financement.
- Une personne chargée de la coordination du CLSM va être très prochainement recrutée. Le profil recherché est davantage un chargé de la coordination et non un professionnel de la santé mentale. Néanmoins une double compétence est recherchée : coordination & connaissance du secteur de la santé mentale.
- Mr. LE GOFF propose que le CLSM puisse recenser et promouvoir le dispositif « Mon Psy ». Celui-ci permet aux patients de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) en souffrance psychique de bénéficier d'une prise en charge par un-e psychologue remboursée par l'Assurance Maladie.

5. Echanges divers

M. LE GOFF rappelle au sujet de la gouvernance du CLS, qu'il y a une différence entre les signataires et les acteurs. Aussi, les membres du Comité de pilotage valident le fait de convier au prochain copil les acteurs représentant les professionnels de santé : CPTS / DAC / Centre hospitalier.

Il rappelle l'intérêt qu'il porte pour les sujets tels que l'attractivité du territoire, la prévention, le CLSM, et note que le CLS actuel manque peut-être de quelques actions supplémentaires vers les jeunes.
(Prévention suicidaire ? Distanciation par rapport aux études ?)

Autre sujet qui reste à travailler : la participation citoyenne (une journée santé est envisagée en Juin 2023 avec la sollicitation des personnes ressources qui avaient participé à l'élaboration du CLS)

Mr. LURTON conclut la réunion en formulant le souhait de ne pas s'enfermer sur le programme d'actions et rappelle que l'élaboration du CLS a été réalisée avant la crise sanitaire. A mi-parcours, il apparaît nécessaire de montrer que le CLS est quelque chose de vivant.

Ainsi, à mi-parcours du CLS, il est proposé de reprendre contact avec les pilotes d'actions (dont l'action n'a pas débuté) pour vérifier si cette action doit sortir du programme d'action ou non. Un avenant au CLS à mi-parcours pourra être envisagé au besoin.

- Fin de la réunion -

Participant.es :

David LE GOFF	ARS Bretagne	Présent
Laurence RONGERE	ARS Bretagne	Présente
Lydie BOULAU	AIS 35	Présente
Claire COMMENCHAL	AIS 35	Présente
Vincent DUCHEMIN	Sous-Préfecture	Présent
Jennifer AUBOURG	CCAS Saint-Malo	Présente
Michel FOUERE	MSA	Présent



Christèle GUERIN	MSA	Présente
Sylvie QUILAN	Conseil Départemental 35	Présente
Angélique SIMON-LEMARIE	Conseil Départemental 35	Présente
Amaury NOSLIER	Enseignement catholique	Présent
Carine TREGUIER	CPAM	Présente
Gilles LURTON	Vice-président Pays	Présent
Jean-Malo CORNEE	Saint-Malo Agglomération	Présent
Thierry NUSS	Saint-Malo Agglomération	Présent
Sophie PIROT-LEPRIZE	Saint-Malo Agglomération	Présente
Marie-Madeleine GAMBLIN	CC Bretagne Romantique	Excusée
Joël LE BESCO	CC Bretagne Romantique	Présent
Michel VANNIER	CC Bretagne Romantique	Excusé
Delphine BRIAND	CC Côte d'Émeraude	Excusée
Jean-Marc DUVAL	CC Côte d'Émeraude	Excusé
Bruno FONTAINE	CC Côte d'Émeraude	Excusé
Carole CERVEAU	CC du pays de Dol et BSM	Excusée
Sylvie COMMEREUC	CC du pays de Dol et BSM	Excusée
Sylvie RAME-PRUNAU	CC du pays de Dol et BSM	Excusée
Pascale JOLY	CODESEN	Excusée
Serge MILLET	CODESEN	Présent